

De quelques usages de prénoms à Tizi-Ouzou

Introduction :

Je résume dans le présent article les analyses que j'ai réalisées des discours coproduits avec des locuteurs tizi-Ouzouëns autour de prénoms en usage dans la région de Tizi-Ouzou. Ces analyses montrent que le prénom, outre sa fonction de désignateur social d'individus, constitue un réservoir d'indices identitaires et de références sociales, culturelles, linguistiques, religieuses, qui prédisposent à le choisir ou non. De plus, il renseigne sur les intentions personnelles ou collectives du donneur, sur les conditions de son attribution...

Les façons de prénommer diffèrent selon les générations. Elles tendent à disparaître avec la disparition des générations qui adoptent les croyances et les idéologies qui les ont forgées et d'autres manières de prénommer apparaissent avec d'autres types de croyances et d'orientations idéologiques. Le prénom renseigne ainsi sur le statut social du porteur, sur les rapports

de force et dominations sociales, culturelles et civilisationnelles dans la société et sur les croyances et représentations du réel qui le forgent et guident son attribution en fonction de règles et de circonstances précises.

Sur le marché linguistique de la région de Tizi-Ouzou, le kabyle, l'arabe et le français sont en compétition. Ces langues, de statuts institutionnels différents et de fonctions sociales différentes, renvoient à des univers référentiels différents. Ce contact de langue a engendré, entre autres phénomènes, des situations où la langue dominée dans l'ensemble national, le kabyle, emprunte à la langue dominante certains prénoms. L'objectif de la présente étude est de voir comment les référents de ces langues en contact agissent sur les façons de se représenter les prénoms en usage dans l'espace social tizi-ouzouéen. C'est en fait la mise en mots de ces représentations et les attitudes qui en découlent que j'analyse en m'appuyant sur les principes de la théorie de la production de sens en discours : la praxématique.

L'entretien interactif est le moyen emprunté pour la cueillette de ces mises en mots de locuteurs qui ont accepté de discuter la problématique du prénom.

L'entretien interactif permet de saisir les attitudes verbales de mes partenaires de l'échange autour de la problématique du prénom et permet de rendre compte, par conséquent, des stratégies discursives adoptées pour éviter, détourner ou fuir les enjeux conflictuels qui pourrait caractériser la problématique du choix de prénoms dans un espace où les rapports entre les langues tendent à revêtir un caractère conflictuel, révélant les projets de société en vigueur en Algérie. Il s'agit donc de proposer les hypothèses à vérifier comme des données pouvant servir de point de discussion et de laisser l'informateur construire et exprimer son point de vue. Celui-ci étant provoqué par des questions-suggestions, sa mise en mots n'est donc

pas celle exclusive de l'informateur : c'est une coproduction. Je suis donc partie prenante de l'interaction dans laquelle le discours analysé est co-produit.

I- Mon cadre théorique :

Inscrite dans une orientation sociolinguistique et s'appuyant sur les principes de la praxématique, cette étude analyse la mise en mots des représentations et des attitudes de locuteurs à l'égard de leurs prénoms et de ceux en usage dans leur entourage. D'où la nécessité de préciser les notions de prénom, de représentations et de la théorie praxématique.

1- Le prénom, objet d'étude linguistique :

Le pré-nom est, en français du moins, ce qui précède le nom. Les définitions qu'en donnent les dictionnaires de langue sont limitées à sa fonction distinctive entre les membres d'une même famille et écarte tout ce qui touche à son aspect formel, fonctionnel, sémantique... Le prénom, tel que défini dans Le Petit Robert, est un « *nom particulier joint au nom patronymique et servant à distinguer les différentes personnes d'une même famille* »

Tout comme les anthroponymes, les toponymes, les patronymes, etc., le prénom est, en fait, une unité linguistique classée dans la catégorie du nom propre. Celui-ci est différemment abordé par diverses disciplines scientifiques. Alors que la philosophie et la logique abordent son aspect référentiel et sémantique, l'onomastique, elle, s'occupe de son étymologie et de son évolution. L'anthropologie et la psychologie mettent en évidence l'aspect sociologique du nom propre considéré comme une unité indissociable de l'individu désigné et de la société dans laquelle il a été forgé et attribué.

La réflexion philosophico-logique :

La référence et la sémantique du nom propre étaient au centre d'intérêt de la philosophie et de la logique. A ce sujet J. S. Mill et B. Russell (Encyclopaedia Universalis, vol. 13 : 61) estiment que les noms propres ont d'abord essentiellement une référence mais pas de sens. Frege (Encyclopaedia Universalis, vol.13 : 61), lui, soutient que « *les noms propres ont d'abord essentiellement un sens et seulement de manière contingente une référence* »

L'apport de l'onomastique :

P. Siblot (1997 : 12) remet en question la conception traditionnelle du nom propre. Selon lui, celle-ci ne considère que les effets de sens et méconnaît leur production. Il rejette la notion du vide sémantique du nom propre. Selon lui, ce dernier est hypersémantisé, c'est-à-dire qu'il présente plusieurs significations en fonction de l'actualisation du praxème. Pour lui, le nom propre n'a pas une signification fixe. En tant que praxème, il est actualisé et pris en charge par le discours.

Le point de vue de l'anthropologie

Pour les anthropologues, il n'est pas question de se passer de noms, pour la bonne raison qu'« *aucune société n'omet de dénommer ses membres* », ainsi que l'écrit F. Zonabend (dans le Dictionnaire encyclopédique).

En effet, toute entrée dans le monde humain s'accompagne d'une attribution d'un prénom, afin d'accueillir le nouveau-né au sein de la communauté sociale ou familiale. Ce prénom attribué apparaît donc comme la composante essentielle de la personne et, par conséquent, de son identité. « *Partie intégrante de la personne* », selon l'expression de l'anthropologue N. Zindzinge (cité par J. Clerget, 1990 : 20), il permet, de ce fait, l'identification et la désignation d'un individu particulier.

Les façons de prénommer diffèrent d'une société à une autre ; d'une période à une autre. En effet, dans certaines sociétés, un même individu reçoit un nom différent à chaque étape de sa vie. Ch. Bromberger (1982 : 106) affirme que chez les Guidar du Nord du Cameroun par exemple, tout individu reçoit au cours de sa vie deux noms : à sa naissance, un nom qui indique son rang de naissance, puis trois ou quatre mois plus tard, un surnom qui le désigne de façon plus personnelle. De ce fait, la seule fonction d'identification assignée au nom propre n'est pas suffisante. Selon J. Clerget (1990 : 32), pour l'anthropologue, les noms personnels (noms de famille, prénoms, surnoms...) possèdent trois fonctions :

L'identification : Houis (cité par Ch. Bromberger, 1982 :109) estime qu'il est purement fortuit que deux individus portent le même nom individuel.

La classification : «le nom propre est un classificateur de lignée» souligne C Lévi-Strauss (cité par Clerget, 1990 : 32). Il révèle la classe à laquelle appartient l'individu qui le porte.

La signification : à ce propos, C. Levi-Strauss (cité par Clerget, 1990 : 32) pense que par l'attribution d'un nom, «on signifie toujours, que ce soit l'autre ou soi même». Naturellement, les significations diffèrent d'une culture à une autre, et même d'une époque à l'autre car le procédé de nomination n'est pas identique partout et toujours. Cette fonction divise philosophes, linguistes et logiciens. Alors que certains, comme J. Clerget, pensent que le nom propre est doté d'un sens, d'autres admettent qu'il est «meaningless, selon l'expression de J. S. Mill, c'est-à-dire dépourvu de sens. C. Levi-Strauss (1962 : 240) explique que pour comprendre le sens que véhicule un nom propre, il faut «remonter jusqu'aux circonstances sociales concrètes dans lesquelles le nom fut conçu et attribué».

Les méthodes de nomination divergent d'une société à une autre : les Dogons du Mali lient le nom à l'ordre de naissance, et chez les Yoanoma, société étudiée par Lizot, seuls les enfants de moins de dix ans sont désignés par leurs noms personnels. Les autres portent des surnoms révélateurs de leur rang social, parfois de certaines de leurs caractéristiques morales et physiques... D'autre part, l'attribution d'un nom de mort dans la tradition Dogon est néfaste car représentant une menace pour le porteur, au moment où la vénère d'autres sociétés pour qui elle symbolise la continuité de la lignée, voire la réincarnation des défunts.

Pour C. Levi-Strauss, (*Encyclopaedia Universalis*, vol. 13 : 61) l'appellation clanique est à l'origine de la formation de certains noms individuels ; et le nom propre est un dérivé d'un « to-tem », c'est-à-dire formé à partir d'un animal ou d'un végétal considéré comme ancêtre et le protecteur d'un clan à l'intérieur d'une tribu. Ainsi, on peut dire que l'appellation clanique qui est à l'origine de la formation de certains noms individuels permet d'identifier le nommé comme membre d'un clan ; mais la manière de choisir dans une « liste » de noms dépend de la personnalité et de l'intention du donneur (il peut refléter une expérience personnelle du donneur) ou de la disponibilité du nom. En effet, chez les Yorok de Californie, souligne C. Levi-Strauss (1982 : 286), un enfant peut rester sans nom durant une période pouvant aller jusqu'à six ou sept ans, en attendant qu'un parent décède pour en lui libérer un.

L'attribution d'un prénom n'est, donc, pas un acte fortuit, ni un hasard, comme le souligne F. Zonabend (1980 : 12), car le donateur « *quel qu'il soit délivre un message d'ordre familial ou social* ». Le choix du prénom peut être puisé parmi ceux portés par les membres des lignées dont l'enfant est issu. En France, rapporte Zonabend (1980 : 15), jusqu'à une date récente, l'aîné des garçons se voit attribuer le prénom du grand-père

paternel, l'aînée des filles, celui de la grand-mère maternelle. Le prénom fonctionne ainsi comme un véritable marqueur familial : porter tel prénom, c'est être inséré au sein de telle communauté familiale.

D'autre part, le choix d'un prénom par les parents dépend de leur volonté, de leur histoire, de leur intention. Prénommer, ce n'est pas donc « *accomplir [seulement] un acte de piété filiale, c'est [aussi] prédestiner l'enfant à perpétuer son aïeul éponyme et, au-delà, prolonger une lignée* », écrit Zonabend (1980 : 12).

La position des psychologues :

M. Aquien (1997 : 125) confirment la fonction de désignation et d'identification qu'assure un prénom à son porteur. L'enfant, avec son prénom, « *reçoit ce qui est sans doute la première marque externe du discours qui préexiste à sa naissance et qui le marquera pour toujours* » (M. Aquien, 1997 : 118). D'autre part, le prénom apparaît souvent comme tabou puisqu'il est interdit d'usage dans certaines sociétés. F. Bonifaix (1995 : 139) souligne qu'en Turquie, le jeune frère ne doit pas appeler son aîné par son prénom. Même aux Indes et en Afrique orientale, poursuit-il, toute femme qui ose prononcer le nom de son époux ou celui de son père, est châtiée.

Selon Bonifaix, (1995 : 114) le choix d'un prénom n'est pas toujours fortuit. Sinon, s'interroge-t-il, comment peut-on expliquer l'option du donateur pour tel prénom au lieu de tel autre ? Prénommer, poursuit-il (1995 : 25), est, dans bien des cas, lié « *au vécu des parents et de l'entourage, à l'histoire et à l'historique du prénom dans la famille en question* ». Il est parfois même porteur et/ou générateur de traumatismes. En effet, certains prénoms engendrent différents troubles, traumatismes ou psychoses. Bonifaix parle même de « *prénoms malades* » (1995 : 72). Il s'appuie dans sa démonstration sur l'exemple suivant : une petite fille portant le même prénom qu'une autre

filles décédées suite à un cancer est devenue hypocondriaque : angoissée à l'idée d'avoir un cancer et de mourir de cette maladie. Son prénom est, selon Bonifaix, associé à cette maladie.

1- La notion de représentations et d'attitude :

Représentation, attitude et comportement constituent une boucle fermée. La représentation est l'ensemble des images mentales que nous nous construisons à propos des éléments de notre entourage, en nous fondant sur les données fournies aussi bien par notre environnement que par nos facultés à nous y adapter. Elles naissent de l'interaction de l'individu avec le groupe. En effet, la façon avec laquelle un groupe gère une situation donnée, le regard qu'il porte sur la réalité, la perception qu'il en a, les propos qu'il tient sur elle, etc., agissent de manière déterminante sur les représentations de l'individu qui, pour ne pas s'écarter ou se faire écarter, se conduira selon la mentalité de son groupe.

L'attitude est la position qu'adopte un individu ou un groupe d'individus vis-à-vis d'un objet, d'une valeur, d'une opinion... Elle est fondée sur les représentations faites de cet objet, de cette valeur, de cette opinion... Le comportement, lui, est la mise en action de l'attitude adoptée.

Dans la présente étude, ce sont les attitudes de mes partenaires de l'échange et leurs représentations à l'égard des prénoms, que je me propose de saisir au moyen de l'analyse praxématique appliquée à un corpus coproduit avec eux.

2- La praxématique, théorie de la production de sens

«*Théorie dynamisante de la production de sens*», telle que la définit F. Gardès-Madray, la praxématique, inspirée de la linguistique guillaumienne, a été fondée à Montpellier au début des années soixante-dix avec comme chef de file R. Lafont, autour de qui on retrouve F. Gardes-Madray, P. Siblot, J.

Bres, J. M. Barberis. La praxématique se veut une linguistique de la production de sens en discours. C'est une «*théorie de la production linguistique de sens qui a explicitement posé les principes à partir desquels elle s'applique à élaborer des modèles de la signifiante en langage*» (P. Siblot : 1988 : 73) Elle porte essentiellement sur l'analyse de productions orales, c'est donc une linguistique de la parole, permettant l'analyse du dire en acte.

Cette linguistique de production de sens dépasse et rompt avec la conception structuraliste du rapport entre langue et parole. Celle-ci traite, selon les dires de Barberis et Gardès-Madray (1986 : 37), «*le sens en produit et omet la question du comment ce sens est-il produit ? Selon quelle dynamique discursive ?*». La praxématique est, précise R. Lafont (1984 : 71), «*une théorie post-structuraliste basée sur l'étude des phénomènes dynamiques du langage : production du sens en discours, production des niveaux de réalité dans la représentation du monde*»)

Trois principes sont à l'origine de la constitution de cette théorie : le marxisme, sur le plan idéologique, intégrant la notion de travail dans la langue ; la psychanalyse, introduisant les notions d'inconscient et du sujet ; et la linguistique guillaumienne basée sur les concepts du «temps opératif» expliquant la parole en action.

Portées initialement sur l'écrit, les analyses praxématiques se sont intéressées à l'oral et se sont focalisées sur les productions verbales en situation d'interactions verbales, «*lieu décisif où se construit l'espace textuel de la production de sens dans une communication orale*» (Gardès-Madray, 1984 : 49).

a- La notion du praxème :

La praxématique remet en cause la conception saussurienne du signe réduite à la simple relation signifiant/signifié. Selon

elle, il n'y a pas d'existence de signifié puisque le processus de production de sens prend place dans l'interaction. Le praxème est l'unité que la praxématique substitue au signe saussurien. Cette substitution a pour objectif de « *marquer le déplacement de la problématique du sens produit, du résultat vers le procès de production de sens, la signifiance* » (F. Gardes-Madray et P. Siblot, 1986 : 42). Autrement dit, le praxème n'a pas un sens déterminé, figé. Actualisé en discours, il assure le réglage social du sens.

La notion d'actualisation, fondamentale en praxématique, est définie comme « *le mouvement par lequel la langue devient parole, l'usager passe du système qu'il possède à la réalisation effective de ce système* » (R. Laffont et F. Madray : 1976 : 73). Et le processus d'actualisation se réalise par un mouvement dynamique qui est le temps opératif de l'actualisation et que la praxématique emprunte à la linguistique guillaumienne pour élaborer son modèle de production de sens.

b- Le temps opératif :

Toute activité langagière suppose un temps de production et un sujet parlant qui est, sans cesse, soumis à une pulsion communicative et une volonté de dire. En effet, tout acte de parole est, selon J. M. Barberis et F. Gardès-Madray (1986 : 40), « *porté dans son temps de production par une pulsion communicative, une intentionnalité de dire. Pour se décharger, cette pulsion met en œuvre des programmes de phrases où la signifiance doit passer, de façon toujours conflictuelle, à travers le filtre que constitue le réglage social du sens* ».

La notion du temps opératif, introduite par G. Guillaume, permet de dégager trois instances dans l'actualisation d'un énoncé :

- *le temps de l'à-dire* qui correspond à la programmation

du message : le sujet parlant programme son dire, ce qu'il souhaite verbaliser ;

- *le temps du dire* où le message s'actualise : le sujet laisse libre cours à son à-dire programmé ;
- *le temps du dit* où s'élabore la capitalisation des unités linguistiques en mémoire, permettant la cohérence du discours : c'est en fonction de ce qui est dit que le sujet parlant programme de nouveau un à-dire pour actualiser un dire qui se finalisera en un dit.

Il n'y a pas une successivité mais une superposition entre ces trois instances. Dans une réalisation langagière, *l'à-dire*, élaboré par le locuteur, est un temps établi en inconscience, donc imperceptible et inconnaissable. Il détermine le *dire* et poursuit la programmation des phrases à venir, quand le dire déjà programmé s'actualise. *L'à-dire* contrôle donc le *dire* et dépend du *dit* pour la programmation de *l'à-dire*.

C'est dans cette dynamique langagière que se joue le conflit entre la pulsion communicative du locuteur et les contraintes permanentes dictées à son discours par un réglage social et culturel de sens. En effet, la censure qu'apporte le locuteur à certaines réalisations verbales programmées par *l'à-dire*, affecte le dit qui porte des traces de perturbation saisissables à travers les diverses formes de ratages. D'une manière générale, « *il est très rare que le dit d'un locuteur soit en total adéquation avec sa pulsion communicative* ». (Ait Sahlia, 1999 : 29).

c- L'ici et l'ailleurs de la personne :

Toute interaction verbale suppose un sujet parlant. Celui-ci constitue le lien entre le discours et le monde extérieur. Étant partie prenante du discours, il manifeste sa présence au monde et procure de la réalité à son discours par une marque linguistique « je ». C'est à partir du « je », marque de la présence du

sujet au monde, que l'ici et l'ailleurs de sa parole sont définis. Ainsi, aucune interaction verbale ne peut ignorer la présence de «je» et de «tu» interchangeables selon les besoins de l'interaction : *«je et tu sont deux formes d'une même personne : le couple je/tu est une fracture dans la personne qui correspond à l'inscription de celle-ci dans l'ici de l'espace discursif qu'elle dessine. L'ailleurs de la personne, ou non-personne, est rejeté en ça.»* (Ait sahlia, 1999 : 32).

L'analyse praxématique des représentations et des attitudes verbales co-exprimées avec mes partenaires d'échanges a pour objectif, justement, de mettre en évidence ce caractère subjectif de l'acte de prénommer. Derrière cet acte transparaissent des désirs et des intentions refoulées, très souvent liés à des références d'ordre religieux, politique, culturel... Mais comment ces attitudes sont-elles recueillies ? Comment sont-elles analysées ?

II- Mon cadre méthodologique :

Il s'agit ici de décrire la manière avec laquelle sont recueillies les représentations et attitudes verbalement exprimées de mes informateurs à l'égard de prénoms en usage.

a- Présentation du corpus :

L'entretien interactif provoqué est la méthode empruntée pour recueillir mon corpus. Il est conduit sur la base d'un guide d'entretien élaboré à l'issue d'une pré-enquête menée auprès d'une population (de la gent masculine et féminine) rencontrée dans la ville de Tizi-ouzou. Ce guide contient l'ensemble des hypothèses dégagées par la pré-enquête. Ce sont ces hypothèses qui sont soumises à discussion dans un cadre interactif avec mes partenaires de l'échange.

Il s'agit donc, pour moi, d'étudier les attitudes de locuteurs tizi-ouzouéens à l'égard de prénoms en usage, objet de conversation entre d'un côté des interlocuteurs et, de l'autre, l'enquêtrice (moi-même) dont le rôle consiste à relancer et à orienter la conversation en fonction des objectifs desdites conversations : faire exprimer mes partenaires de l'échange sur la signification des prénoms qu'ils choisissent, préfèrent ou rejettent et les faire parler sur les raisons de ces choix.

L'entretien interactif m'offre donc le moyen de saisir les attitudes verbales de mes interlocuteurs autour de la problématique du prénom et de rendre compte, par conséquent, des stratégies discursives adoptées pour éviter, détourner ou fuir les enjeux conflictuels qui pourrait caractériser la problématique du choix de prénoms dans un espace où les rapports entre les langues tendent à revêtir un caractère conflictuel.

Les questions-suggestions du guide d'entretien, communes à l'ensemble des conversations conduites dans le cadre de cette étude, se présentent comme suit :

- Il est demandé à l'interviewé de citer le prénom qu'il projette attribuer à son enfant en précisant les raisons de son choix.
- Le faire parler de ce qu'il pense des prénoms de ses parents, de ses aïeuls.
- Il est également interrogé sur son propre prénom : sa signification. Qui le lui a attribué ? souhaiterait-il le changer ? pourquoi ?
- Il est discuté avec le partenaire de l'échange des prénoms non appréciés.
- Proposer à l'interlocuteur des prénoms en usage dans la société kabyle et algérienne en général, en l'incitant à chaque fois à préciser les raisons de ses préférences ou rejets.

Les prénoms discutés avec les partenaires de l'interaction sont ceux de consonance berbère (Dyhia, Jugurtha...), de consonance orientale (comme Raouf, Nour El Houda...), arabo-islamique (Oussama, Aymen...) et de consonance occidentale (Melissa, Anaïs...).

- Parmi les entretiens réalisés, ne sont retenus pour analyse que vingt d'entre eux, choisis essentiellement pour leur richesse en informations recherchés et en production de sens.

b- Transcription du corpus :

Les mises en mots recueillies au moyen d'enregistrement audio impliquent la transcription des discours co-produits. Celle-ci tient compte autant que possible des éléments significatifs et propres à l'oralité : pauses, intonation, ruptures de programmes de phrases, hésitation, silence. Les éléments non verbaux, comme le sourire, le froncement des yeux, les hochements de la tête, ainsi que le gestuel et les mimiques sont autant de manifestations qui accompagnent la parole. Cependant, ne disposant pas d'appareil permettant d'enregistrer ces paramètres, l'enquêtrice se contente de recourir à sa mémoire. Ce qui signifie que la transcription est faite immédiatement après l'enregistrement de chacun des entretiens.

La transcription adoptée est inspirée du système orthographique CATS (Conversation Analysis Transcription Système) de Gail Jefferson.

c- Méthode d'analyse du corpus :

Les analyses s'appuient sur les principes de la théorie praxématique. Il s'agit de faire ressortir dans le discours recueilli et à travers les marques d'insécurité langagière comme les hésitations, les bégaiements, les lapsus, etc., les charges émotionnelles refoulées dans le non-dit et les motivations sociales, culturelles, religieuses... qui font du prénom un lieu de réglage

social du sens. L'objectif de l'analyse des paroles provoquées et enregistrées est la mise en valeur de l'affect du donneur du prénom, souvent passé sous silence, mais aussi la difficulté de le dire. Les malaises et les difficultés de dire sont refoulés dans l'inconscient et c'est la pulsion communicative qui les révèle à travers les lapsus, les raccourcis, les évitements et les stratégies adoptées pour masquer les failles en les renvoyant dans l'à-dire, difficile à actualiser. Les déictiques spatiaux et temporels, les marques de personnes et de non personne, les éléments métadiscursifs constituent le lieu où s'inscrivent la mêmeté et l'altérité. L'analyse repère donc l'inscription du Même et de l'Autre dans la parole co-produite.

III- Vis-à-vis de son propre prénom

Chacun de nous accorde un intérêt à son propre prénom, quand bien même certaines personnes se déclarent indifférentes à l'égard de leur prénom : (S138 ...*ni ça me plaît ni ça me déplaît*). Cette indifférence est, en fait, une apparence que les langues refusent d'exprimer et préfèrent le faire à propos des prénoms des autres. Certains attachent une grande importance à leur prénom pour des raisons renvoyant à un cadre de référence auquel ils s'identifient ou à un projet de société auquel ils souhaitent donner forme. D'autres s'en démarquent pour des raisons à la fois sociales, identitaires, religieuses... Quelles attitudes nos partenaires de l'échange interactif adoptent-ils à l'égard de leur propre prénom ?

Saliha et Wahida déclarent leur indifférence à l'égard de leur prénom mais se montrent affectées par la prononciation du prénom de l'une et la transcription de celui de l'autre.

S142 [...] *j'y reviens à la complication concernant euh le prénom/par exemple mon prénom saliba / il a euh à la fin donc l'existence de h est un peu difficile à prononcer pour*

certaines euh/cultures/là c'est vrai que : depuis mon jeune âge on m'appelait Sali// euh donc facilité de prononciation/ et : pa : quand j'étais en Espagne/avec des amis/il est difficile à prononcer/ avaient une difficulté à prononcer mon prénom / [...] ils m'ont dit voilà ::/on préfère t'appeler Sali/c'est compliqué pour nous/ d'appeler salikha/parcequ'ils n'arrivent pas à prononcer le h/et ils m'appellent donc euh :/ par le :: donc le diminutif si vous voulez Sali/ et c'est plus simple/[...]

Traversé par une série de ratages d'actualisation (hésitations, bégaiements, interruptions de programmes, silences prolongés, allongements syllabiques), ce discours traduit une situation inconfortable et perturbante chez mon interlocutrice qui se procure un plaisir dans le fait que le diminutif de son prénom plaît à l'Autre. Ce qui prouve que son attitude à l'égard de son propre prénom est en fait déterminée par celle de l'Autre.

A la différence, Wahida ne paraît pas préoccupée par la signification de son prénom :

W168 euh :: / normal / euh eff / je :/ j'ai jamais pensé euh/ est-ce que mon prénom est joli ou pas/ non/j'ai jamais pensé/ je ne pense pas à ce prénom/

Le fonctionnement du praxème «normal» dans ce tour de parole condense cette indifférence et cette tentative de vouloir éviter de parler de son propre prénom. C'est la raison pour laquelle j'insiste auprès d'elle et provoque une réplique marquée d'hésitations, de bégaiements, de programmes interrompus révélant un dire refoulé auparavant, car lié à une gêne due à la similarité orthographique de son prénom avec celui de Wahiba. L'erreur que commettent les agents de l'administration dans l'orthographe de son prénom peu fréquent réduit cette identité particulariste que recherche Wahida.

W172 [...] moi mon prénom/euh :/puisqu'il n'est pas cou-

*rant hein/il n'est pas fréquent hein/j'ai des problèmes euh/
au niveau de :/ de l'administration/ la majorité des gens
quand je dis-/euh quand je donne mon prénom/pour eux/
dès que je prononce euh/Wa/ ils écrivent euh/Wahiba/[...]*

De son côté, Lynda se jouit de la signification de son prénom : «belle» en portugais, selon elle. C'est sans doute cette signification et cette résonance à l'européenne qui influence positivement son attitude :

E134 il vous plaît votre prénom ?

*L135 oui /beaucoup /il me plaît énormément ce prénom
c'est vrai/ d'ailleurs chaque fois je remercie mon père
[rire]/*

Ainsi mon interlocutrice semble heureuse de porter un tel prénom. L'actualisation des praxèmes adverbiaux «*beaucoup*» et «*énormément*» traduisent l'intensité de sa satisfaction. C'est sans doute cette origine (portugaise) et cette signification (belle) qui prédisposent Lynda à se construire une représentation valorisée autour de son prénom.

Chabha, dont le prénom est catalogué «ancien et *révolu*» semble aussi si satisfaite («/oui j'aime ce prénom /» (C84) qu'elle se déclare être propriétaire dudit prénom : «oui ce prénom me plaît/ ça y est maintenant tu ne peux pas m'appeler par un autre prénom/ c'est un prénom qui m'appartient/» (C88)

Par le pronom «*tu*», Chabha entreprend mon approbation et une certaine familiarisation avec moi, dans une réaffirmation positionnelle annonçant une interpellation («*tu ne peux pas m'appeler par un autre prénom*») lourdement expressive d'une désolation refoulée et que l'actualisation du praxème «*pouvoir*» règle comme un aveu d'impuissance face au poids social de l'appellation. En fait, l'unique satisfaction réside dans la rareté de ce prénom en voie de disparition qui, de ce fait, procure à mon interlocutrice une identité individualisante.

A l'instar des propos de mes interlocutrices, ceux de mes interlocuteurs traduisent également des attitudes en fonction des images et représentations qu'ils se font des référents de leur prénom. Hanafi et Karim sont les plus affectés par la référence du prénom de l'un à un « robinet » (*« je ne sais pas d'où est-ce qu'il a été tiré/ à moins qu'il a été tiré de hanafia/ et je deviens un robinet donc/ »* (H16) et celui de l'autre à une bonté de Dieu.

Hanafi énonce clairement sa dépréciation vis-à-vis de son prénom :

H8 je te jure qu'il ne me plaît pas/

Interrogé sur la raison de sa dépréciation, il poursuit :

H10 euh : c'est un prénom qui ressemble un peu à ces autres prénoms/

E11 et quels sont ces autres prénoms ?/

H12 des arabes/

E13 et c'est pour cela qu'il ne te plaît pas ?/

H14 d'autant plus euh :: aucun sens du tout/ il n'a aucun sens du tout/

E15 oui oui/qu'est-ce qu'il peut signifier à ton avis

H16 je ne sais pas/je ne sais pas d'où est ce qu'il a été tiré/ à moins qu'il a été tiré de hanafia/ et je deviens un robinet donc/

Notre interlocuteur cache au début l'image qu'il se fait de son prénom. Mais juste après, il laisse libre cours à sa parole. C'est en fait, par l'actualisation du praxème « arabe » que se révèle son rejet de son prénom parce qu'il est d'origine arabe. Cette attitude de mépris vis-à-vis de son prénom est encore plus forte lorsque Hanafi déclare sa vacuité sémantique et tire son origine de « hanafia » qui signifie « robinet ».

De son côté, Karim ne se réjouit pas de son prénom qui se réfère, selon lui, à l'une des qualités assignées au bon Dieu.

*K4 le seul qui s'appelle EL KARIM c'est le bon Dieu/ ok /
c'est lui qui prodigue c'est lui qui enrichit c'est lui tout/
d'accord/ alors quand ils ont supprimé ceci/ l'article dé-
fini EL ils l'ont remplacé par Abd (adorateur de Dieu)/
c'est uniquement le bon Dieu qui peut être désigné par ce
prénom/*

L'usage de «ils» indéfini dans ce discours teinte ses propos d'ambiguïté : renvoie-t-il à ceux qui lui ont choisi ce prénom ? ou plutôt à un Autre dont il tait l'identification ?

En revanche, Akli ne semble pas gêné par la charge sémantique de son prénom, signifiant «esclave» mais procurant protection dans la mythologie kabyle :

*A36 et ben Akli euh : y a ceux qui disent que la mort n'ap-
proche pas Akli/ c'est un esclave en kabyle// et : les familles
qui : perdaient les enfants/prénomment par Akli pour que
la mort ne les emporte pas/ y a ceux qui disent comme
ça/ mais pour mon cas/ c'est pour ressusciter le prénom
d'un défunt/ ce n'est pas dans le souci de me laisser en vie
[sourire]/*

Mohand Akli, quant à lui, déclare sans ambiguïté sa satisfaction du choix de ses parents : «*Mohand Akli ça me plaît/ je n'ai pas de problème avec mon prénom/*» (M20). Se doutant de mes questions à venir, il s'empresse d'éviter tout commentaire au sujet de son prénom par l'actualisation de la séquence «*je n'ai pas de problème avec mon prénom*». C'est pourquoi j'enchaîne un autre tour de parole dans lequel je lui fais remarquer la longueur de son prénom. En réplique de quoi il entreprend des explications distinguant le prénom en tant qu'élément de son identité juridique et en tant qu'identifiant social en l'abrégeant ou même en le décomposant :

*E21 mais c'est pas long par hasard/ Mohand et Akli ?/
M22 euh ::: non/ administrativement je me prénomme Mo-*

band Akli/ on m'appelle Bakli/ on m'appelle Mohand/ on m'appelle Mobakli/ chacun comment/ mais bon/

IV- Le poids de la lignée

A l'exception de Mokrane, Azzedine, Akli, mes partenaires d'échange sont plus ou moins opposés au choix et à l'attribution de prénoms relatifs aux aïeuls.

A ce sujet, Djamila déclare dans son tour de parole D93 : *« euh : ces prénoms sont très anciens/ ça remonte euh : à l'époque de mes parents ou de mes grands parents »*. Comme pour préparer son dire, elle introduit sa réponse avec une marque d'hésitation *« euh »* en actualisant le praxème *« ancien »* pour caractériser cette catégorie de prénom. Elle enchaîne juste après sa réponse pour attribuer ces prénoms à la fois à une époque et à une génération autre que celle à laquelle elle appartient. Cette volonté de précision est, en fait, une façon à elle d'exprimer sa prise de distance par rapport à ces prénoms. En effet, interrogée sur ce qu'elle pense des gens qui choisissent ces prénoms pour leur progéniture, elle précise dans son tour de parole D95 : *« euh : je pense **que** mazalhoum aaqliya taa **bekri** (ils sont encore de la mentalité d'autrefois)/ et en plus ce sont beaucoup plus les gens du village qui donnent ces prénoms/ »*.

Après une pause d'hésitation, elle qualifie de *« villageois »* cette pratique. L'actualisation de cette séquence en arabe dialectal semble être, pour elle, la meilleure manière de rendre compte de ce qu'elle pense réellement. Car dans la réalité quotidienne, l'emploi de l'arabe dialectal confère pour beaucoup de personnes une image citadine de l'individu. C'est peut être la raison pour laquelle elle actualise cette séquence dans le but de se distancier de ce caractère villageois qu'elle vient de signaler.

Lynda rejoint l'attitude de Djamila à l'égard des prénoms de cette catégorie, en déclarant dans son tour de parole L48 : «[...] *il est temps d'abandonner ces anciens prénoms et tout euh : ./ ces prénoms qui appartiennent à une autre génération/.*» Mon interlocutrice affirme sans ambiguïté son rejet de ces prénoms associés à une ère temporelle dépassée et à laquelle elle ne s'identifie pas. C'est pourquoi je la sollicite dans le but de la faire parler davantage desdits prénoms mais avec peu de succès :

*E49 et quels sont ces anciens prénoms dont vous parlez ?/
L50 euh : ces prénoms là comme euh : amar/ chavane/lwe-
nes/akli/ et cetera/ euh : les prénoms de l'ancienne généra-
tion par exemple/*

Cette hésitation à l'initiale de sa réponse est introduite comme pour programmer son dire, et dans le but de sélectionner les prénoms qui reflètent le mieux «l'ancienne génération». C'est par l'actualisation du praxème «*ancienne*» qu'elle souligne le caractère révolu desdits prénoms. J'insiste auprès d'elle au sujet des prénoms de cette catégorie. Et c'est là qu'elle introduit, pour me convaincre, le praxème adverbial «*sincèrement*» dans un assez long tour de parole L52 : «*sincèrement c'est des prénoms que j'aime pas du tout/ c'est vrai j :./ j sais pas moi/ euh : pour moi c'est : c'est des prénoms qui appartiennent à une génération donnée/ et cette génération n'est plus celle d'aujourd'hui/ euh :./ moi euh pour moi ces prénoms là ont fonctionné euh :./ c'est-à-dire que :-/ c'est-à-dire que ces prénoms ont été apprécié à leur époque/ oui/ l'époque de nos grands parents : de nos arrières grans parents/ mais pas maintenant/ euh : maintenant euh avec une autre époque euh d'autres prénoms apparaissent/ euh : j'imagine mal euh :: qu'un garçon maintenant qui : qui/ s'appelle comme ça Chavane ou Lwenes/ Mohand ouyedir ou :-/ euh : je sais pas sauf euh : bien sûr quelques exceptions/»*

Je conclus donc que l'attribution des prénoms, selon mon interlocutrice, est un phénomène de génération. Elle classe ces prénoms se rapportant aux aïeuls dans une autre génération qui « *n'est plus celle d'aujourd'hui* » et qui est celle de « *nos grands parents et arrière grands parents* ». Son « *maintenant* » réfère à l'apparition d'autres prénoms « *avec une autre époque* ».

Cette attitude est aussi celle qu'exprime Lila dans son tour de parole L22 : « *moi je suis un petit peu contre parce que c'est vrai que le parent veut perpétuer le prénoms de ses parents/ ou de ses arrières grands parents/ mais quand même parfois/-/ y a le phénomène de mode il faut le reconnaître hein/ parfois ça se démode/par exemple je sais pas Fadhma ./ Fadhma c'est vrai que c'est un prénom qui passait il y a quelques années hein/ mais qui ne passe plus aujourd'hui/ hein/ y a d'autres prénoms/ y a pas que Fadhma/ c'est à titre d'exemple seulement/ je pense que c'est un petit peu :: c'est gênant pour celle qui porte ou pour celui qui porte un prénom/ un vieux prénom/ ceci dit/-//* »

Le praxème adverbial « *peu* » dans la séquence initiale est introduit comme pour atténuer ses propos rejetant cette catégorie de prénoms. Mon interlocutrice justifie son opposition à la ré-attribution de prénoms des aïeux par le « *phénomène de mode* ». Elle pense que l'attribution « *d'un vieux prénom* » pourrait être source de gêne sans que je ne puisse la faire désambiguïser le réglage de sens du praxème présentatif « *c'est gênant* » dans mes tentatives ultérieures. En opposant le temporel « *aujourd'hui* » à celui de « *il y a quelques années* », elle oppose aussi les prénoms « *de ses parents, ses arrières grands parents* » à ceux à la mode, à ceux de « *maintenant* ». L'Ici et l'Ailleurs dans le discours de Lila repose donc sur le temps.

Presque l'ensemble de mes interlocutrices rejette les prénoms de cette catégorie qu'elles jugent « *lourds à porter* », « *d'une autre génération* », « *trop vieux* ». Ce sont donc pour elles des prénoms « *à ignorer* ».

A l'exception de ceux d'Azzedine, de Mokrane et d'Ali, les discours masculins à ce sujet sont similaires. Par exemple, Mokrane est explicitement favorable à cette catégorie de prénoms : *« moi je vois que ce sont les prénoms de nos ancêtres/ ils ont existé et il faut qu'ils existent/ par exemple nous les Kabyles nous avons une tradition où chacun réutilise le prénom de son grand père ou de son arrière grand père/-/ »* (M42). Il est aussi favorable à leur ré-attribution :

E43 pourquoi ?/

M44 de ses ancêtres/ c'est-à-dire pour perpétuer euh : la lignée/ pour ne pas les oublier/

Cette manière de prénommer est donc, selon Mokrane, une façon de prolonger une lignée, une mémoire.

E49 et les prénoms de Chavane/Mehanna/

M50 c'est bien/oui/ exactement/ c'est joli/ c'est des prénoms qui nous appartiennent/ qui existaient depuis longtemps/ comment d'un côté on réclame yennayer (le nouvel an berbère) qui existait depuis des millions d'années et quand il s'agit des prénoms il faut les abandonner/ si on tient vraiment à notre culture il faut que ce soit convenablement/ sinon vaut mieux tout lâcher si on veut être des européens on a qu'à le signer directement [rire]/

Par un « on » de non personne et par le parapraxème possessif « notre », Mokrane prêche le principe du tout ou du rien. C'est pourquoi il s'étonne devant la célébration du nouvel an berbère qui date de plusieurs millions d'années et le rejet des prénoms des ancêtres, tous deux appartenant à une autre ère temporelle.

A l'instar de Mokrane, pour Azzedine (A32), le choix de prénoms de cette catégorie est une manière de garantir la continuité familiale : *« euh :: moi c'est :// je pense que c'est c'est c'est la norme/ euh :: mon point de vue bien sûr/ c'est-à-dire quand*

même la contituité de la famille/ ce n'est pas uniquement euh : à travers euh : comment dirai-je la procréation et cetera/ mais aussi à partir des noms/ c'est-à-dire euh quand par exemple euh/ Ramdhane par exemple euh c'est le prénom de mon grand père/ c'est mon cousin qui a ré attribué son prénom/ je pense que :: même si lui il a disparu physiquement et cetera/ y a quand même son prénom qui se régénère/ qui qui s'inscrit quand même dans une continuité/»

Ces pauses, tout comme ces longues hésitations, marquent moins une certaine insécurité langagière dans la bouche de mon partenaire d'échange qu'une recherche de programmation d'un dire, visant non seulement à confirmer son adhésion à l'idée de perpétuer ces prénoms, mais aussi à entraîner les autres dans cette logique si bien que dans son tour de parole A38 il le formule avec beaucoup de certitude et de conviction : *«bien sûr/ bon ces jours-ci j'avais euh c'est mon point de vue moi je suis entièrement d'accord/ j'ai une tante paternelle que Dieu ait son âme/ elle se prénomme Hlima/ elle est décédée euh : je pense en quatre-vingt dix-sept/ donc ces jours-ci trois filles sont nées dans notre famille/ chez mes cousins et tout/ donc je ne me rappelle pas de leur prénoms/ ce sont ces prénoms nouveaux/ bon Lydia euh :/ et moi je leur ai dit pourquoi vous n'avez pas ressusciter le prénom de Hlima/»*

Moins catégorique, Akli, adhère à ce point de vue : *«[...] et ben je suis peut être conservateur quelque part/ je veux sauvegarder ces prénoms d'autrefois/ si vous dites par exemple euh : Chabha/ ou : Malha/ ou/ Fadhila/ ou : Djedjiga/ ou : Ouiza/ ils ne sont pas moches ces prénoms/[...].»* (A64).

En effet, Akli semble être attentif au regard de l'Autre. En qualifiant son attitude de conservatrice, il la justifie par la beauté qu'il confère à ces prénoms sans expliciter les termes de celle-ci, comme si cela pouvait aller de soi et traduit ainsi

plutôt une position nostalgique, se référant à son enfance et surtout à son statut social : «[...] *il faut sauvegarder un peu nos tradition/ on restera toujours des agriculteurs/ moi parce que peut être parce que j'ai grandi dans cet entourage/*» (A72). Ainsi, le «on» de non de personne adopté au début de l'échange disparaît pour laisser la place à «je» et à «moi» au moyen duquel Alki paraît réclamer son appartenance sociale et géographique : agriculteur et rurale.

Nacer constitue une exception dans mon corpus car il ne laisse pas émerger son point de vue autour de la ré-attribution de prénoms d'aïeux malgré les stratégies d'insistance et de contournement que j'ai déployées avec lui :

E134 pour vous/ est-ce une bonne chose de réutiliser comme ça les prénoms ds parents ?/

N135 maintenant s'il le réutilise c'est parce que c'est le prénom de son père ou de sa mère/

E136 mais justement est-elle pour vous une bonne méthode ?/

N137 ce n'est pas la méthode ou quelque chose d'autre/ ceci fait partie de la mentalité de l'individu/ c'est-à-dire que quelqu'un aime bien ces prénoms/ c'est-à-dire que si quelqu'un par exemple a perdu sa mère/ il ré attribue son prénom/ c'est une manière pour lui de la garder [en vie]/

E138 et vous trouvez que c'est vrai tout ça ?/

N139 pour lui/ pour lui peut être c'est comme ça/ i veut réutiliser son prénoms quoi/ pour lui rendre hommage/

Systématiquement, Nacer se glisse dans un l'indéfini «il» et un «lui» et refuse d'assumer ses dires qu'il teinte quasi-systématiquement de l'adverbiale «peut être» rendant l'échange quasi stérile.

La divergence de points de vue entre mes interlocuteurs (hommes) est, en fait, liée à l'âge. Les moins âgés sont plus

opposés au choix des prénoms de cette catégorie, sans doute parce qu'ils côtoient des prénoms appartenant à leur génération, tandis que ceux dépassant la quarantaine en proclament l'usage. Ce facteur âge n'est pas vérifié chez les femmes, toutes opposées à la réattribution de ces prénoms jugés anciens. C'est donc une ligne de démarcation qui mérite des investigations en profondeur.

V- L'identification à l'amazighité

Les échanges verbaux co-produits avec mes partenaires de l'échange contiennent des "ingrédients langagiers" révélant leur attachement aux références culturelles et identitaires des prénoms berbères. Seuls Mokrane, Mahmoud et Akli ne sont pas prédisposés à les choisir mais sans pour autant s'y opposer.

A ce sujet, Djamila semble réticente au départ. C'est peut être une manière pour elle de programmer son dire. Ce n'est qu'à l'issue de la reformulation de ma demande qu'elle déclare en D77 : *« euh pef oui/ j'aime ces prénoms/ »*. Après une marque d'hésitation *« euh »* suivie d'une interjection *« pef »*, elle déclare son appréciation. Se doutant de la question à venir et sachant que les prénoms choisis pour sa progéniture ne sont pas d'origine berbère, elle introduit cette interjection comme pour réduire quelque peu la préférence qu'elle a pour ces prénoms berbères. C'est ainsi qu'elle produit, juste après (en D79), des programmes de phrases dont le réglage actualise un sens vague, confus et teinté de contradiction : *« c'est vrai j'aiime ces prénoms/ mais : c'est vrai que je suis d'abord une Berbère mais :: là euh je crois que c'est ma religion qui passe avant tout/ et et : ces prénoms sont trop utilisés dans la société kabyle à côté de ces prénoms européens/ »*.

Cette appréciation énoncée au départ est, en réalité, un procédé de camouflage du rejet probablement inconscient des ces

prénoms berbères. Djamila affirme difficilement son attachement avant tout à sa religion sans pour autant nier ses origines berbères dans un programme de phrases émaillé de ratages d'actualisation. Interrogée, juste après, sur ce qu'elle pense de ceux qui prénomment leurs enfants par ces prénoms, elle déclare : *«oui/ c'est une bonne chose/ euh : au moins là nous avons euh :/ là ce sont des prénoms de chez nous/ qui existent bien sûr dans notre société/ donc on peut dire que choisir ces prénoms est une bonne chose hein/ ces : ces : ces prénoms euh : sont à la fois euh des prénoms de la société hein/ de notre société algérienne/ et ::/ et au même temps euh ::/ au même temps ils ont euh/ ils ont un rapport avec l'histoire/ toute l'histoire là des Berbère de de/ de l'antiquité/ et : et moi j'approuve hein/ euh : je suis euh ::/ c'est-à-dire j'approuve les gens qui choisissent ces prénoms/ au moins ces prénoms ont un rapport avec l'identité berbère/ ce n'est pas comme ceux de :: de l'étranger/ d'importation si on peut dire/»* (D83)

Marqué d'hésitations, de programmes de phrases interrompus, de silences, le discours de mon interlocutrice révèle une contradiction apparente par rapport à ses propos précédents. Le programme *«ce sont des prénoms de chez nous/ qui existent bien sûr dans notre société»* annule l'affirmation produite auparavant, quand elle déclarait que *«ces prénoms sont trop utilisés dans la société kabyle»*. C'est pourquoi elle ne les choisit pas pour ses enfants. Ainsi, de ses propos émerge une position approuvant le choix de ces prénoms par les autres mais auquel elle n'adhère pas. Dès lors Djamila exprime une attitude de mêmété en se positionnant en Autre, refusant d'adopter le comportement du même. Elle est Même car elle approuve ces prénoms se rapportant à son identité berbère. Elle est Autre car elle refuse d'être parmi ceux qui choisissent ces prénoms pour leurs enfants.

Salima aussi n'est pas prête à choisir ces prénoms berbères pour ses enfants. Elle opte plutôt pour ceux d'origine étran-

gère, ou « européenne » selon son dire S75 : « *oui pourquoi pas/ c'est des des/ c'est de jolis prénoms c'est vrai/ mais euh/-/* ».

Cette séquence, entrecoupée par des pauses, bégaiements, programme interrompu, décrit son embarras. Se doutant de ma prochaine réplique, elle marque un long silence en fin de cette séquence afin de programmer son dire qu'elle interrompt une nouvelle fois par des programmes inachevés :

E76 mais pourquoi vous n'en choisissez pas un ?/

S77 j'ai pas pensé comme j'ai pas appelé la première par un prénom berbère/-/

E78 mais c'est pas :-/

S79 voilà euh/ comme j'ai pas ::/ j'ai appelé la première Lycia donc je me suis dite euh :/ c'est-à-dire le deuxième/-/

Avec hésitations, pauses, allongements vocaliques, programmes interrompus, cette réponse comporte tout le mal de Salima à assumer son dire. C'est pourquoi elle cherche à fuir ma question en actualisant un programme dans lequel elle tente de détourner mon attention sur la question des prénoms berbères, pour aborder les prénoms d'origine étrangère. C'est ainsi qu'elle fait en S83 l'éloge de Lycia, le prénom de sa fille : « *c'est un prénom étranger euh :: j'irai plutôt européen/ européen/ européen* »/. Et l'actualisation du praxème adjectival « *euro-péen* » réitéré montre à quel point elle souhaite que le discours se focalise sur cette catégorie de prénoms. Ce que mon insistance repousse si fort que Salima accepte en fin de laisser libre cours à sa parole :

E84 et vous préférez les prénoms européens aux prénoms euh berbères/

S85 euh non/

E86 pourtant vous avez choisi le prénom de Lycia/ et vous dites que c'est un prénom européen non ?/

S87 c'est vrai oui. Mais ces prénoms là euh/ j'veux dire ces

prénoms berbères/ hum/ i sont tellement euh/ i sont tellement utilisés par beaucoup d'autres/ par beaucoup d'Algériens/ c'est des prénoms tellement fréquents euh/ trop liés à :-/ c'est des prénoms de tous les jours euh du quotidien quoi/ si tu appelles dehors ton fils Massinissa tu as au moins cinq ou six garçon qui portent le même nom euh prénom/ et ça me gêne un peu tu vois// c'est pour cela que moi j'ai appelé ma fille Lycia/ qui n'est pas fréquent/ c'est même euh/ c'est nouveau quoi/ il faut regarder un peu loin de temps en temps hein n'est-ce pas/ [rire]/»

Le procédé d'interpellation, qu'utilise Salima pratiquement tout au long de l'échange interactif, est pour elle un moyen de solliciter mon adhésion à son discours. Sa parole est traversée par des ratages d'actualisation en alternant entre l'usage des éléments métadiscursifs «*hum*», «*euh*», les fréquentes pauses et les programmes suspendus. L'actualisation du praxème adverbial «*tellement*» révèle ici l'intensité de l'usage de ces prénoms berbères selon elle. Pourtant un regard rapide dans n'importe quel service de l'État civil des mille et cinq cents communes que compte l'Algérie montre le contraire. En effet, l'emploi de ces prénoms berbères est à la fois récent et restreint : souvent ce sont des militants de l'amazighité qui choisissent cette catégorie de prénoms.

Prenant conscience de ses aveux et dans le but d'atténuer ses dires, elle clôture ses propos par un rire précédé d'une forme ironique de plaisanterie : «*il faut regarder un peu loin de temps en temps hein n'est-ce pas ?*». En définitive, Salima veut, en fait, justifier en douceur son choix des prénoms européens tout en cherchant à gagner mon adhésion à son point de vue. C'est ainsi qu'elle se trouve en position de «*l'Autre*» lorsqu'elle se déclare différente de ces «*Mêmes*» pour qui le prénom de Massinissa «*est très fréquent, porté au moins par cinq ou six garçons*». Opter pour un autre prénom que berbère-

re souligne sa prise de distance par rapport à cette catégorie des « Mêmes ».

L'attachement aux prénoms qui *« jalonnent un mouvement »*, selon le dire de Marzouk, caractérise surtout les mises en mots de mes partenaires d'échanges hommes. Ces derniers évoquent l'importance de l'usage des prénoms berbères pour la réhabilitation de l'identité berbère, qu'ils jugent longtemps victime de la marginalisation et de l'exclusion.

Karim produit dans K16 un discours dans lequel il prône le choix exclusif des prénoms berbères : *« je suis berbère/ on a des prénoms berbères/ on prénomme par les prénoms berbères/ on ne prénommera pas par d'autres prénoms/ »*. Même s'il se glisse dans un « on » de non personne, Karim se révolte contre le recours à d'autres prénoms, ceux de l'Autre. Il confirme avec vigueur sa position en K24 : *« oui des prénoms berbères/ des prénoms propres à nous/ propres à nous on a des prénoms et on prénommera par nos prénoms// pourquoi on tente d'être comme celui-ci ou celui-là/ or que si tu regardes bien on est peut être mieux qu'eux ou biens nous avons des prénoms plus jolis que les leurs/ c'est comme ça que je vois nos ancêtres choisir ces prénoms/ »*. Sans doute, difficile pour lui à assumer ce discours en « je », il introduit encore une fois le « on » de non personne et le parapraxème possessif « nous » m'invitant par là à faire partie de l'ensemble endogroupal auquel font écho ses propos. Et le recours au praxèmes "indéfinis" « celui-ci » et « celui-là » est une manière pour lui de dénoncer et de rejeter tout autre choix de prénom. En effet, tout au long de l'échange interactif, Karim campe sur sa position en m'interpellant à chaque fois comme en K112 en tant qu'élément potentiellement faisant partie de son groupe : *« ah moi je te l'ai expliqué par A+B que : on a des prénoms euh : ils sont magnifiques/ ils sont jolis/ beaux/ même quand tu les prononce ça répond bien/ il a un joli écho/ ma yettarda q aken (Litt. Lorsqu'il explose/ par sa résonance)/ »*

La réalisation de la séquence finale en berbère est une manière d'exprimer sa berbérité et son attitude favorable pour le choix de ces prénoms. C'est ainsi qu'il se positionne en Même à l'égard de ces derniers.

Pour Djamel, le choix de prénoms berbères est aussi une façon de défendre la culture amazighe : *« c'est des prénoms qui/// qui jalonnent// un/ un mouvement// euh/ qui cherche à défendre une culture/ euh un mouvement pour la survie d'une culture/ d'une culture dominée qui est en voie de disparaître malheureusement/ c'est la culture ou : l'identité berbère l'identité amazighe/ enfin l'identité amazighe l'identité kabyle et cetera/ ces prénoms sont apparus avec ce mouvement/ euh : à une époque des années soixante/ euh le fait de parler en kabyle c'est un acte de militantisme/ c'est un acte de résistance/ euh le fait de chanter en kabyle c'est un acte de résistance/ [...] »* (D106). En dépit des pauses qui émaillent sa parole qu'on pourrait interpréter comme un moyen de gagner du temps pour programmer un dire difficile à assumer, Djamel n'utilise pas de métaphores ni de stratégie de contournement pour dire son choix de ces prénoms.

Tout comme Karim et Djamel, Nacer apprécie le choix de prénoms berbères notamment dans son tour de parole N107 : *« ceux-là sont des prénoms/ oui ils sont jolis/ ils sont très jolis parce que// comme ça ils veulent euh s'attacher à la culture/ mais ces prénoms étaient disparus/ même s'ils sont entrain de revenir petit à petit/ ils étaient pas fréquents ces prénoms/ on entend uniquement certains de ces prénoms comme Takfari-nes/ yugurthen des fois ou Juba/ »*.

Malgré l'absence de « je », l'attitude de Nacer s'énonce clairement. Dans ce discours, Nacer souligne de façon explicite que ces prénoms étaient moins fréquents et sont nouvellement (ré) apparus. C'est pourquoi je le sollicite alors une nouvelle fois sur la période précise qui a vu cette (ré) apparition et qu'il

précise en N115 : *«oui je t'ai dit que c'est surtout surtout à partir des années quatre-vingt huit qu'il y a eu comment l'appeler euh l'explosion culturelle/ à ce moment beaucoup de gens se sont intéressés à la question berbère/ pour comprendre la question amzighe/ pour comprendre l'Histoire/ [...] et en plus tous ces prénoms berbères sont jolis/ sont beaux/ [...]»*

Le praxème de distinction «*surtout*» réitéré est une manière d'insister sur la période de réapparition de ces prénoms bien que le programme final, dans lequel il revient sur la beauté de ces prénoms, soit en suspension.

Cette position qu'on peut qualifier quelque peu d'identitariste semble s'élaborer en rejet des prénoms catalogués comme faisant partie de la sphère culturelle et civilisationnelle arabe. Dans le fonctionnement sémantique de ces discours résonne, en fait, la problématique identitariste inévitable en raison de la réalité sociopolitique et sociolinguistique algériennes, en général, et kabyle en particulier et où les défenseurs de ce dernier construisent une identité culturelle et linguistique diamétralement en opposition à ce qui leur est imposé.

VI- La référence à la religion

La montée en puissance de l'islamisme politique en Algérie est accompagnée de prénoms, faisant référence à la religion musulmane et très peu utilisés jusque là. Il s'agit donc, de voir comment nos partenaires de l'échange se positionnent vis-à-vis de ces prénoms en fonction des représentations qu'ils se font aussi bien de la religion musulmane que de l'exploitation politique qu'on en fait depuis les mouvements de décolonisation mais aussi après les indépendances et plus particulièrement à la fin de la guerre froide.

Dans ce sillage, Djamila projette d'attribuer Mohamed com-

me prénom à son futur enfant. Je l'interroge sur les raisons de ce projet :

E11 mais pourquoi vous avez choisi le prénom de Mohamed ?/

D12 hein !/ pourquoi ?/ comme ça/ parce que j'aime ce prénom/ euh :/ c'est un prénom qui me plaît et tout :/ euh :: c'est aussi le prénom de notre prophète Mohamed alih es-salat wa salam/ euh :/ c'est-à-dire euh ::/ c'est-à-dire parce que c'est le prénom de notre prophète/ oui c'est pour ça que je veux euh c'est pour ça que j'aime ce prénom/

Après l'hésitation, à l'initiale de sa réponse, elle annonce la raison du choix du prénom Mohamed (« *c'est un prénom de notre prophète* ») tout en programmant, en clôture de son tour de parole, l'expression qui lui évitera d'assumer ce choix. Cela passe l'énonciation de la séquence introduite par le praxème verbal « *vouloir* » suivi d'une hésitation lui permettant de remplacer celui-ci par un autre praxème « *aimer* », pour, tout simplement éviter de dire : « c'est pour ça que j'ai choisi ce prénom ». Sa préférence pour ces prénoms issus de la religion musulmane transparaît aussi dans ses innombrables interruptions interrompant mes tours de parole interrogatifs comme si elle refuse ou peut-être qu'elle redoute sa déstabilisation argumentaire qui proviendrait de ma parole.

E13 donc c'est parce que c'est le prénom de notre prophète que vous avez choisi/-/

D14 oui c'est le prénom de notre prophète euh ::/ puis puisque nous sommes des musulmans euh : je pense que c'est le meilleur choix/

En se rangeant derrière le « *nous* » endogroupal, Djamila ne se contente pas de se justifier. Au moyen de ce « *nous* », elle m'associe à son point de vue et, par ricocher, entend me rapprocher d'elle ou se rapprocher de moi dans une stratégie de

proximité religieuse visant à réduire la distance instaurée par mon statut d'enquêtrice que notre rapport dans l'échange me situe comme Autre pour elle, c'est-à-dire pour son positionnement. Elle produit encore une fois un discours dans lequel l'absence du pronom «*je*» confirme moins sa difficulté d'assumer seule les motifs de son choix qu'il lui permet de me rappeler notre appartenance religieuse : «*je vous l'ai dit parce qu'on est des musulmans euh ::/ l'islam est notre religion euh : : donc ça serait bien de donner des prénoms comme ça : des prénoms qui ont un : rapport avec notre religion/*». L'évidence, pour elle, en tant que musulmane, du devoir de s'attacher aux prénoms de sa religion (hormis Madjda, l'aînée fille des enfants, les autres portent des prénoms islamiques : Amina, Fatima et Zineddine), fait qu'elle ne doute pas de l'adhésion des enfants à son choix si bien que ma question (E36) semble lui faire prendre ou programmer, au moment même de l'échange, des prédispositions comme pour se préparer à les convaincre du fondement de son choix sur l'héritage religieux et historique communautaire, et comme pour refuser toute rupture dont elle laisse transparaître une certaine crainte qui peut provenir de ses propres enfants devenant ainsi Autres pour sa logique.

D37 mes enfants seront éduqués dans leur pays euh :/ et avec leur religion/ ils sauront donc par eux-mêmes pourquoi euh :: pourquoi on a choisi leur prénoms/ et puis c'est pas des prénoms que j'ai inventés non ?/ et ils existent depuis je n'sais combien de temps et ::/ existent aussi maintenant/ c'est des prénom taa eddine (de la religion)/ eddine taana ou taa waldina (c'est notre religion et celle de nos parents)/ non non je ne pense pas qu'ils n'aimeront pas ces prénoms non/ je préfère ne pas y penser même pas :/ sinon euh : sinon ça me décevrait/

A l'opposée de Djamila, Naima déclare, tantôt avec plaisanterie, tantôt avec mépris, son rejet de ces prénoms.

N137 euh j'aime gaa [tous] ces prénoms/ euh je ne les aime pas/

E138 pourquoi ?/

N139 je ne les aime pas [rire]/ je ne les aime pas allah ghaleb/ ils ne me plaisent pas/

A ma tentative de savoir plus sur les raisons de son rejet, elle répète, sans avoir l'air de vouloir marquer une quelconque insistance, «allah ghaleb» qu'elle accompagne d'ailleurs d'un rire moqueur dans les deux tours de parole respectifs et successifs (M139 et M141). Mon insistance a donc échoué momentanément devant la dissimulation adoptée par ma partenaire. Cela ne tardera pas à révéler un refoulement lié non pas à l'islamité de ces prénoms mais à leur arabité, en guise de réplique à l'expression de mes hypothèses qui seraient à l'origine de son attitude :

E146 parce que/ parce qu'ils sont attachés à-/

N147 aux Arabes aussi/

Le caractère surprenant de cette réplique me fait alors réagir dans une séquence reprenant en écho volontairement son praxème «arabe» :

E148 aux Arabes ?/

N149 prénoms des Arabes/ ces Arabes-là de nzik [d'autrefois]/ de l'ancien temps/

L'actualisation du praxème «arabe» règle ici un sens flou et vague : fait-elle référence à ces personnes d'origine arabe ? ou prend-t-elle position dans le conflit sur la gestion politique des langues en Algérie, en général, et en faveur de la revendication linguistique kabyle, en particulier ?

Lila partage la position de Naima quand elle déclare, en L62, au sujet des prénoms de cette catégorie : «*c'est arabe c'est arabe/ on est des musulmans mais pas arabes// on est kabyle donc euh :/ Mouslim ou Ouassama/ ça ça c'est pas kabyle/ c'est*

arabe/». Réalisé en quatre occurrence, le praxème «*arabe*» est le lieu d'un réglage de sens conflictuel : mon interlocutrice rejette lesdits prénoms en raison de leur arabité. L'usage du «*on*» indéfini est une manière pour elle de critiquer, implicitement l'usage de tels prénoms par ses semblables. Sa position se radicalise en L64 où elle distingue justement entre l'islamité et l'arabité : «*je n'ai rien contre les musulmans ou contre l'Islam/ mais ça c'est arabe/ c'est pas kabyle/*». Tout en soulignant sa sympathie pour l'Islam, Lila s'oppose donc à ces prénoms «*arabes*» : «*non je ne prénommerai pas comme ça mes enfants/*» (L66)

Cette attitude de refus ou plutôt de rejet est aussi celle des mes interlocuteurs masculins. Par exemple, à l'énonciation du prénom «Mouslim», Karim réagit avec virulence : «*ya latif ya latif / un kabyle prénommera sa fille ou son fils comme ça !/*» (K66). Derrière l'étonnement de Karim se profile, en réalité, une position tranchée remettant en cause le fondement réel de ma question : selon lui, il n'y a pas de Kabyle qui prénommerait son fils ainsi et s'il y en a un, alors, selon Karim, il ne l'est pas tout à fait. Peut-être qu'en se rappelant du positionnement acharné pour sa berbérité, on comprendra mieux pourquoi il refuse tout prénom non berbère. Et c'est donc une discussion autour de la notion même de la berbérité de prénoms que j'aurai dû engager à ce moment de l'échange. Ce que je n'ai saisi malheureusement qu'à la lecture de l'entretien enregistré.

VII- Vers l'universalité dans le choix de prénoms

Interrogé au sujet de prénoms dits universels tels que Melissa, Céline, Rayan, etc., Hanafi semble s'y opposer.

H90 euh d'un côté c'est une manière de se vanter/

E91 ah bon hein/

H92 pour moi c'est une manière de se vanter/

Selon mon interlocuteur, ces prénoms sont choisis par vanité. C'est la raison pour laquelle il s'y oppose. Mon insistance dans le but de le faire parler de cette « *manière de se vanter* » libère sa pulsion communicative si bien que Hanafi se lance dans long tour de parole : « *c'est une manière de se vanter euh de prénommer/-/ bon de toute façon/ il ne faut pas se mêler des affaires des autres/ c'est sa progéniture/ il est libre de lui choisir les prénom qu'il souhaite / il lui choisit un prénom européen c'est beau et tout/ mais ils ont oublié qu'ils qu'ils s'intègrent dans une culture étrangère/[...] alors qu'on oublie ce qui nous appartient/ ce qui nous appartient on le met de côté comme si nous avons honte de ce qui nous appartient/ ou je ne sais pas comment/ et : moi je ne suis pas d'accord// je ne suis pas d'accord avec ceux qui prénomment par ce genre de prénom et tout/* ». Son hésitation suivie immédiatement d'une interruption indique à quel point mon partenaire de l'échange a du mal à extérioriser des propos difficile à dire. Cette difficulté le conduit à produire une incohérence de taille révélant du coup l'embarras dans lequel sa logique l'oriente. Tout en déclarant refuser de « *se mêler des affaires des autres* », il finit par exprimer son désaccord vis-à-vis du choix de ces prénoms : « *je ne suis pas d'accord* ».

A l'instar de Hanafi, Fariza s'oppose aussi à l'adoption de prénoms de cette catégorie. Dans son tour de parole F100, elle déclare : « *euh non/ non/ je ne suis pas du tout porté sur euh :-/ je n'aime pas ce côté euh un peu euh ::: occidental/ factice comme ça d'appeler/ cette façon d'être peut être un petit peu moderne que les autres/ moderniste que les autres non/ il faut être soi-même/* ». Comme Hanafi, c'est avec hésitation et interruption de programme qu'elle me fait connaître son attitude. Cette manière de prénommer est, pour elle, « *factice* », car leurs usagers cherchent à paraître « *moderne* » ou « *moderniste* ».

Bien que favorable à l'attribution des ces prénoms, Chabha produit un discours dans lequel émerge un réglage de sens approprié, puisque tout en adoptant une attitude positive, elle critique celle qui consiste à leur rechercher systématiquement une signification : *«oui c'est bien/c'est une bonne chose/ tant que c'est un prénom beau à prononcer c'est bien/ parce que ce n'est pas que tous ceux qui ont choisi un prénom savent automatiquement ce que ces prénoms signifient/ quand ils te disent que tel prénom signifie ceci/ tel autre signifie cela/ tout ça c'est faux/»* 'C182).

Comme Chabha, Naima apprécie ces prénoms :

*N180 ils ont du charme/ [...] euh il me plaisent/
Nous l'interrogeons, tout de suite après, sur les raisons de sa préférence :*

E181 comment euh ils vous plaisent/ euh comme ça ?/

N182 ih (oui)/

E183 comment euh/ pourquoi ?/

N184 parce que c'est de petits prénoms/ en plus euh/ tu appelle la fille comme ça euh/ Sara [prononcé par Naima avec douceur]/ c'est joli/ c'est beau/ tu compares ken par exemple euh/ quand tu appelles Liza ou Sara/ à euh/ euh/ quand tu appelles une fille Ldjoker/ Hnifa [prononcé avec une voix dure]/

Tout en m'interpellant, elle établit une comparaison entre ces prénoms européens, prononcés d'une voix douce, et ces prénoms qui se rapportent aux aïeuls, prononcés d'une voix dure. Me laissant le soin de déduire sa préférence rien à entendre sa façon de les dire...

Considérés «étrangers», ces prénoms sont refusés essentiellement par mes interlocuteurs qui les jugent *«ça sort de nos traditions»*. En revanche, mes partenaires de l'échange de sexe féminin leur sont dans l'ensemble favorable, exceptées trois d'entre elles dont l'âge dépasse la quarantaine.

Conclusion

L'analyse de la mise en mots des représentations et d'attitudes de locuteurs de la région de Tizi-Ouzou à l'égard de la problématique du prénom révèle toute la subjectivité dans le choix ou le rejet de ce dernier. Cette mise en mot est produite dans un milieu de contact de langues arabe, berbère et française. Les références socioculturelles, identitaires, civilisationnelles... auxquelles renvoient chacune de ces langues constitue un point de repère prédisposant les partisans de chacune d'elles à adopter telle ou telle attitude.

Mes analyses ont mis en évidence toute la difficulté de parler de la problématique du choix de prénoms ainsi que celle de parler de son propre prénom. Elles confirment globalement l'hypothèse qui sous-tend la présente étude et selon laquelle le prénom n'est pas uniquement un simple désignateur socio-anthropologique mais constitue aussi un réservoir d'indices sociologiques, politiques, religieux, linguistiques qui renseignent sur les conditions de son attribution ainsi que sur les intentions individuelles ou collectives du donneur.

La complexité de la problématique du prénom et de la nomination, en général, nécessite une approche pluridisciplinaire. En me limitant à l'aspect langagier de la question, ma méthodologie m'a contrainte à passer sous silence le volet socio-anthropologique, socio-idéologique et socio-politique de l'acte de prénommer, objectivement impossible à saisir sans l'appui de la psychanalyse, de la sociologie, de la psychologie, de l'histoire...

L'acte de prénommer n'est pas un acte ordinaire. Il pourrait en découler des représentations négatives chez le porteur qui pourraient même causer un «traumatisme», pour reprendre F. Bonifaix. Ainsi, l'autorité dont dispose l'adulte de prénommer un nouveau né est aussi une responsabilité morale...

Bibliographie

- Ait Sahlia-Ben Aissa Amina, 1999, *La construction de l'identité dans le langage : variations autour de l'identité algérienne*, Thèse de doctorat en science du langage s./d. de B. Gardin et F. Madray-Lesigne, université de Rouen, 2 vols.
- Aquien M. 1997, «Habiter le nom», dans *L'autre versant du langage*, Éd. José Corti, Paris, pp. 113-139.
- Barberis J. M. et F. Gardes-Madray, 1986, «Ratage d'actualisation et évitement des temps et des personnes en production discursive orale», dans *Cahier de praxématique* n°7, pp. 37-61.
- Bauer J. P., 1987, «Histoires de prénoms», dans *Enfance*, tome 40, n°1-2, pp. 79-88.
- Bonifaix F., 1995, *Le traumatisme du prénom*, Éd. Dune 95, Paris, 162p.
- Bres J., 1999, «L'entretien et ses techniques», dans *L'enquête sociolinguistique* s./d. L. J. Calvet et P. Dumont, L4 Harmattan, pp. 61-76.
- Bromberger Ch., 1982, «Pour une analyse anthropologique des noms de personnes», dans *Langages*, Larousse, n°66, pp. 103-124.
- Chaurand J., 1995, «Du nom propre : A propos de nom propre et nomination», dans *Nouvelle revue de l'onomastique* n°25-26, pp. 3-10.
- Clerget J., 1990 *Le nom et la nomination. Source, sens et pouvoir*, Éd. Erès, Toulouse, 71 p.
- Gary-Prieur M-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris, 252 p.
- Haddadou M. A., 2004, «La valse des prénoms», *Dépêche de Kabylie* N° 701,702 et 703 des 25, 26 et 27
- Kleiber G., 2001, «Remarque sur la dénomination», dans *Cahiers de praxématique* n°36, pp. 21-41.
- Levi-Strauss C., 1962, *La pensée sauvage*, Éd. Plon, Paris, 395p.
- Mannoni P., 1998, *Les représentations sociales*, Coll. «Que sais-je ?» n°3329, P.U.F., France, 126 p.
- Mondada L., 1996, «L'entretien comme lieu de négociation d'objets de discours», dans *Le questionnement social*, textes réunis par R. Zappella, édition de l'IRED, Université de Rouen, pp. 95-110.
- Maurer B., 1999, *Enquêter sur les représentations dans les situations de contact de langues : aspects théoriques, implications méthodologiques*, Mémoire d'habilitation réalisé sous la direction de P. Dumont, Université P. Valéry, Montpellier III, 2 volumes.
- Siblot P., 1998, «De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomina-

- tion identitaire», dans *L'autre en discours*, Praxiling, pp.27-43.
- Siblot P., 1997, «Nomination et production de sens : Le praxème», dans *Langages* 127, pp. 38-55.
 - Siblot P., 1997, «d'un nom l'autre», *Nouvelle Revue d'Onomastique* n°29-30, pp. 1-17.
 - Siblot P., 2001, «De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom», dans *Cahiers de praxématique* n°36, pp. 189-214.
 - Wilmet M., 1991, «Nom propre et ambiguïté», dans *Langues Françaises* n°92, pp. 12-22.
 - Zonabend F., 1977, «Pourquoi nommer?», dans *L'Identité*, s. /d. LEVI-STRAUSS, Paris, pp. 257-286.
 - Zonabend F., 1980, «Le nom de personne», dans *L'Homme*, XX (4), pp. 7-23.

Conventions de transcription :

- [/] : une pause simple.
- [//] : une pause prolongée.
- [///] : une très longue pause.
- [:] : un allongement syllabique.
- [::] : un allongement syllabique prolongé.
- [:::] : prolongement syllabique continu.
- [-/] : interruption de programme.
- [euh] : marque d'ésitation.
- [peff] : interjection.